

COMPTE RENDU DE LA REUNION
de la séance du Conseil municipal
du 26 février 2021
(Exécution de l'article 2121-25 du code Général des Collectivités Territoriales)

Le 26 février 2021 à 18 heures, le Conseil Municipal de Challes-les-Eaux, dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame Josette REMY, Maire.
Vingt-huit conseillers sont en exercice.

Etaient présents : 26 personnes

ALEXANDRE Evelyne, ARSAC Thierry, BERLAND Mary, BILLARD Bernard, COLIN Yvette, DELACHAT Françoise, DONZEL Julien, ESTEVE Patrick, FAVE Brigitte, FRANCONY Christophe, GAYET Gérard, GOUILLON Marie-Christine, GRUNENWALD Stéphanie, GUERLINCE Caroline, HALLAY James, JACQUIER Jean-Yves, LOPEZ Marie-Christine, MARLIER Marie, MOREAU Vincent, PASSIN Jean-Pierre, PLAISANCE Solange, RICHARD Marc, THIVOLET Cécile
VERTHUY Jean-Michel, VEUILLET Robert et REMY Josette.

Absents représentés : 2

Conformément à l'article L 2120-20 du CGCT ont donné pouvoir de voter en leur nom :

CICERO Gilles pouvoir à JACQUIER Jean-Yves

PALHEC PETIT Colette pouvoir à LOPEZ Marie-Christine

Votants : 28

A l'unanimité : décide que la séance se déroule à huis clos.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte rendu de la séance du 27 janvier 2021.

Monsieur Julien DONZEL est désigné comme secrétaire de séance.

DCM202114 Information relative à la taxe d'habitation

A l'unanimité, ne délibérera pas sur le taux de taxe d'habitation en 2021 et 2022.

DCM202115 Ancien local office de tourisme

A l'unanimité :

- approuve la cession du bâtiment dédié au bureau d'informations touristiques du Grand Chambéry Alpes Tourisme à Mme Julie PICCHIOTTINO, ou toute autre société qui s'y substituerait pour un projet de création de bar-restaurant au prix de 250 000 € après la fermeture de la saison 2021.
- autorise Mme le Maire à lancer la procédure de déclassement du bâtiment

DCM202116 Vote des taux

Après délibération,

Pour :	27
Contre : Jullien DONZEL et Gérard GAYET	2
Abstention :	0

- Approuve le taux de 19,5% pour la taxe foncière bâtie à compter du 1^{er} janvier 2021 et ce taux sera maintenu durant toute la durée de ce mandat.

DCM202117 Budget primitif de la Commune 2021

A l'unanimité,

- approuve le budget de la Commune de l'année 2021,
- autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

DCM202118 Budget Primitif du Cinéma 2021

A l'unanimité,

- approuve le budget du Cinéma de l'année 2021,
- autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

DCM202119 Budget Primitif de la DSP du Camping 2021

A l'unanimité,

- approuve le budget de la DSP du Camping de l'année 2021,
- autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Finances (Julien DONZEL)

DCM202120 Tarifs Médiathèque Samivel

A l'unanimité, approuve les tarifs de la médiathèque Samivel à compter du 01/01/2021.

Personnel (Josette REMY)

DCM202121 Délibération fixant la liste des emplois et les conditions d'occupation des logements de fonction

A l'unanimité, approuve la mise à jour des logements de fonction.

Information au Conseil municipal (Josette REMY)

DCM202122 Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales

Le Conseil municipal prend acte de ces décisions.

Questions diverses

Prochain Conseil Municipal le 31 mars 2021

Fin à 19h45.

Madame le Maire,
Josette REMY

The image shows a handwritten signature in black ink on the left, and a circular official stamp in blue ink on the right. The stamp contains the text 'MAIRIE de CHALLES-LES-EAUX' around the top edge and '(Savoie)' at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem depicting a landscape with a building and a tree.

